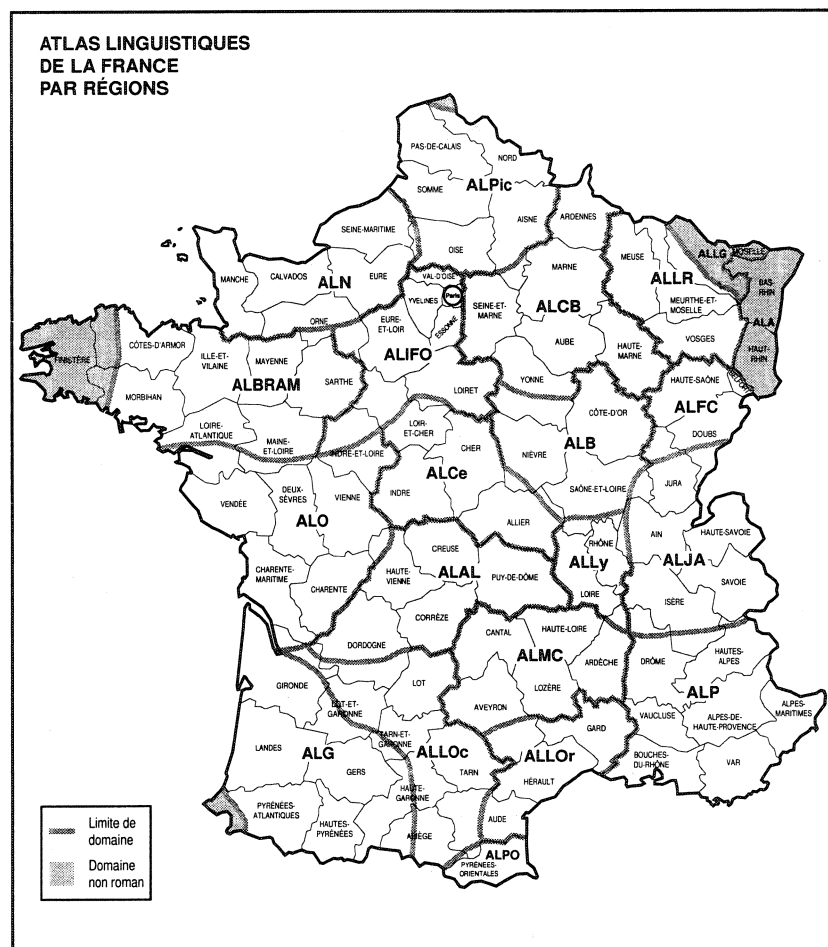


# DIALANGUE

BULLETIN DE LINGUISTIQUE  
volume 7, avril 1996

Maîtrise en linguistique  
Module des lettres et des langues modernes  
Université du Québec à Chicoutimi

## LEXIQUE CANADIEN DANS LES ATLAS LINGUISTIQUES RÉGIONAUX DE LA FRANCE D'OÏL



- ARTICLES • COMPTES RENDUS • ACTUALITÉS LINGUISTIQUES
- MÉMOIRES ET TRAVAUX DE 1<sup>er</sup> ET DE 2<sup>e</sup> CYCLES

# LA TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE DANS LES DICTIONNAIRES QUÉBÉCOIS SON ADÉQUATION AUX USAGES RÉELS



Isabelle Simard  
Université du Québec à Chicoutimi

Les dictionnaires généraux de langue française sont des outils de référence fournissant une description détaillée, quoique non exhaustive du lexique formant notre langue. En effet, aucun dictionnaire ne peut prétendre contenir la totalité des composantes du lexique de la langue française. Aussi choisissent-ils de se spécialiser dans la description d'une norme particulière qui forme un sous-ensemble de la langue française. C'est ainsi que, lors des dernières années, deux ouvrages spécialisés dans le traitement du français en usage au Québec ont été publiés : le *Dictionnaire du français plus (DFP)* en 1988, et le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui (DQA)* en 1992.

Parmi les informations contenues dans un grand nombre de dictionnaires, on retrouve les notations phonétiques. Cet aspect est également régi par une norme choisie par les dictionnaires qui l'incluent. Les notations peuvent ainsi varier d'un dictionnaire à l'autre. C'est sur cet aspect que portait la recherche, réalisée par l'étude comparative des prononciations de quatre (4) paires de voyelles par des locuteurs du Saguenay et des notations phonétiques des deux dictionnaires québécois mentionnés précédemment.

La présentation de la recherche s'est réalisée en trois étapes. D'abord, les orientations normatives de chacun des dictionnaires québécois à l'étude ont été déterminées. Nous avons ensuite tenté de définir la prononciation réelle, en français québécois, de quatre paires de voyelles en contexte : trois paires comprenaient une voyelle de timbre fermé et une voyelle de timbre ouvert ([ø] et [œ], [e] et [ɛ], [o] et [ɔ]), et une paire était composée d'une voyelle antérieure et d'une voyelle postérieure ([a] et [ɑ]). Un corpus de mots contenant ces voyelles a été établi, puis ces mots ont été placés dans des phrases. Six sujets originaires de la région du Saguenay et âgés entre 17 et 30 ans ont fait la lecture de ces phrases, nous procurant ainsi ce que nous avons considéré comme la prononciation réelle, en français québécois, des mots visés. C'est à ces prononciations qu'ont été comparées les notations phonétiques des deux dictionnaires du français québécois. Nous les avons également comparées aux notations phonétiques de deux dictionnaires français de portée comparable : le *Lexis (LEX)* de 1986 et le *Petit Robert (PR)* de 1990. Nous avons ainsi un autre point de

comparaison qui nous permettait de voir si les notations phonétiques des dictionnaires québécois sont plus près de celles des dictionnaires français, c'est-à-dire du français standard européen, ou des prononciations réelles du français québécois.

## 1. LA NORME DANS LES DICTIONNAIRES DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

La norme descriptive est établie par l'observation de la langue d'un groupe linguistique donné, définie selon des critères sociaux, géographiques ou d'âge. Pour un seul groupe linguistique, l'usage varie selon les situations de communication; c'est ce qu'on appelle les registres. Il existe deux systèmes de normes. L'un est implicite: on sait qu'on utilise la bonne variété de langue lorsque notre façon de s'exprimer passe inaperçue. L'autre est explicite: on fait la différence entre un mauvais usage et un bon usage, ce dernier étant décrit dans les dictionnaires et les grammaires, et diffusé par les médias et les institutions officielles (administration publique, éducation).

Le français québécois a fait l'objet de plusieurs études et son existence est maintenant indéniable. Beaucoup de recherches récentes sur le français québécois ont porté sur la description du français québécois et de ses variantes régionales. Sur le plan phonétique, le français québécois possède des particularités phonétiques qui le différencient du français standard européen.

Les Québécois francophones possèdent leur propre système de normes. Malgré cela, le français standard continue d'exercer une influence sur nous. Nous avons certains critères d'évaluation de la langue qui nous sont spécifiques, mais nous jugeons toujours le français standard plus favorablement que la variété que nous utilisons, comme le démontre la recherche de Louise Tremblay (1990).

Bien que les dictionnaires français aient fait un effort pour élargir leur traitement de la langue de sorte qu'on y retrouve plus de canadianismes qu'avant, la norme traitée dans ces dictionnaires demeure essentiellement celle du français standard. La publication relativement récente de deux dictionnaires du français québécois, le *DFP* et le *DQA*, avait donc pour but de donner aux usagers de cette variété de français des ouvrages lexicographiques dans lesquels ils peuvent se reconnaître.

Ces deux dictionnaires ont été formés à partir de dictionnaires français dont le contenu a été remanié. On leur a ajouté un certain nombre de mots et d'expressions du français québécois, et les entrées lexicales ont été reformulées au besoin. Le *Dictionnaire du français* de la maison Hachette est à l'origine du *DFP* et le *Robert d'aujourd'hui* est à l'origine du *DQA*.

Chacun des deux dictionnaires québécois vise une clientèle particulière, ce qui a une influence sur la norme qu'ils adoptent. Le *DFP*, rédigé sous la supervision de Claude Poirier, s'adresse à un public cultivé. On affirme cependant, dans la préface de ce dictionnaire, que les choix lexicaux ne sont pas limités à la langue «soignée»; on utilise plutôt un système de marques pour identifier le registre des mots. Les notations phonétiques du dictionnaire source ont été revues «afin de rendre compte de l'usage qui domine dans les milieux cultivés québécois et canadiens» (p. XVI).

Le *DQA* vise le public des étudiants de niveaux secondaire et collégial. Il procède à une description synchronique du français québécois commun à l'ensemble de la province. Il désire rendre une norme phonétique «contemporaine du français québécois urbain cultivé, sans effet de substrat [...] ni de contact de langue» (p. XV).

Le *DQA* semble s'efforcer de donner une description plus contemporaine de la langue alors que le *DFP* semble plus attaché aux principes traditionnels de la lexicographie. Nous pouvons donc nous attendre à ce que le *DQA* craigne moins de se détacher des prononciations européennes et de nous donner une description phonétique du français québécois plus près des prononciations réelles.

L'analyse des résultats s'est effectuée en deux étapes. Nous avons d'abord étudié les tendances générales des prononciations des quatre paires de voyelles qui avaient été faites par les sujets. Nous avons ensuite procédé à la comparaison entre les prononciations des voyelles et les notations phonétiques des deux dictionnaires du français québécois. Nous avons également comparé les notations phonétiques des dictionnaires québécois à celles des deux dictionnaires français.

## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DE LA PRONONCIATION RÉELLE DES PAIRES DE VOYELLES

### [ø] - [œ], [e] - [ɛ], [o] - [ɔ], [a] - [ɑ] en français québécois

Pour étudier la prononciation de ces voyelles, les mots ont été classés en quatre groupes, selon la voyelle qu'ils contenaient. Les mots de chacune de ces classes ont ensuite été classés selon la position que la voyelle occupait dans le mot et selon le type de syllabe dans laquelle elle se trouvait (libre ou entravée). Nous avons également consulté des ouvrages de référence en matière de phonétique du français québécois et certains articles de périodiques afin de corroborer ou de nuancer les résultats obtenus.

Nous supposons que les prononciations obtenues de la part de nos locuteurs sont d'un niveau de langue soutenu pour deux raisons : les sujets effectuaient une lecture à voix haute et ils étaient conscients d'être enregistrés. Ce niveau de langue devrait donc se rapprocher de celui visé par les dictionnaires dans leurs descriptions phonétiques.

## 3. SITUATION DES DICTIONNAIRES DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

### 3.1 *Les voyelles [ø] et [œ]*

Les notations phonétiques des dictionnaires du français québécois ne diffèrent pas beaucoup de celles des dictionnaires français pour cette paire de voyelles. Le taux de conformité de ces notations avec les prononciations réelles du français québécois n'est pas particulièrement élevé, il se situe environ à 56%.

### 3.2 *Les voyelles [e] et [ɛ]*

Nous avons identifié, d'après les prononciations de nos locuteurs, qu'un trait phonétique particulier du français québécois était une certaine tendance à ne pas réaliser l'harmonisation de la voyelle [ɛ]. Plusieurs mots dans lesquels la voyelle [ɛ] était en position où l'harmonisation est possible, nous permettaient de constater l'existence de ce phénomène. De plus, Jean-Denis Gendron l'avait déjà noté dans les *Tendances du français parlé au Canada* publié en 1966. Les voyelles [ɛ], dans les mots de notre corpus où elles pouvaient être harmonisées (neiger, payer, rayer, etc.), sont notées sans harmonisation dans 56% des cas par le *DFP* et dans 75% des cas par le *DQA*. Le *DQA* n'est cependant pas catégorique dans ses notations. En effet, il note deux possibilités de prononciation

pour plusieurs mots (harmonisée et non harmonisée).

Nous avons également remarqué l'existence de la prononciation de la voyelle [ɛ] dans les articles *les, tes, des, ces*. Selon Ostiguy et Tousignant, l'emploi de la variante [ɛ] dans ce contexte est conservée au Québec à cause de l'enseignement qui maintient l'association de la prononciation de cette voyelle à la graphie -es (Ostiguy et Tousignant, 1993 : 86). Encore une fois, le *DQA* nous présente la possibilité de deux prononciations alors que le *DFP* ne donne qu'une seule variante, celle avec la voyelle fermée. Nous remarquons toutefois que, dans cette catégorie, les dictionnaires québécois se démarquent un peu des dictionnaires français se rapprochant plus de l'usage réel.

### 3.3 Les voyelles [o] et [ɔ]

De façon générale, les dictionnaires québécois sont plus conformes aux prononciations réelles de la voyelle /O/ que les dictionnaires français. On remarque cependant que le *DQA* est plus conforme aux prononciations réelles du français québécois que le *DFP*.

### 3.4 Les voyelles [a] et [ɑ]

Certains mots de notre corpus nous permettaient d'évaluer la notation de la voyelle /A/ en position finale de mot, où la prononciation réelle québécoise est habituellement la variante postérieure [ɑ]. Sur ce point, le *DFP* n'obtient qu'une seule notation conforme de plus que le *PR*. Le *DQA* donne la voyelle [ɑ], que nous considérons comme la prononciation réelle québécoise, dans tous les cas. Pour ce qui est de la voyelle /A/ en syllabe entravée, le *DQA* est encore une fois plus conforme à la prononciation réelle obtenue par les locuteurs que le *DFP*, qui ne se démarque pas du *PR*.

### 3.5 L'ensemble des voyelles

Lorsqu'on considère toutes les voyelles étudiées, on s'aperçoit que les deux dictionnaires québécois sont plus conformes aux prononciations réelles du français québécois. En effet, les dictionnaires québécois ensemble sont conformes dans 59,5% des cas alors que la moyenne pour la conformité des deux dictionnaires français est de 37,5%.

Une comparaison des deux dictionnaires québécois nous montre cependant une supériorité du *DQA* sur le *DFP*. En effet, les notations du *DQA* sont conformes aux prononciations réelles du français québécois dans 67% des cas alors que celles du *DFP* le sont à 52%. On note également que le nombre de notations non conformes de la part du *DQA* est très petit (17%) parce que ce dictionnaire donne un nombre relativement élevé de notations avec deux possibilités, dont l'une est conforme (12%). Le *DFP*, qui n'applique ce procédé que rarement, récolte un nombre plus élevé de notations non conformes à la prononciation réelle du français québécois (43%).

Bien qu'on puisse considérer que les résultats obtenus nous donnent une idée générale de l'adéquation des notations phonétiques des dictionnaires québécois aux prononciations réelles du français québécois, ils doivent toutefois être nuancés. En effet, nous ne pouvons affirmer que les résultats sont valables pour l'ensemble des régions du Québec, car nos locuteurs sont tous originaires de la même région : le Saguenay. Nous devons également noter la petite envergure de la recherche, qui était basée sur un petit corpus, un peu plus de 100 mots, et un petit nombre de locuteurs (6).

## BIBLIOGRAPHIE

- BOULANGER, Jean-Claude et Alain REY. 1992. *Dictionnaire Québécois d'aujourd'hui*, Paris, Dicorobert.
- DUBOIS, Jean. 1986. *Lexis : Dictionnaire de la langue française*, Paris, Larousse.
- GENDRON, Jean-Denis. 1966. *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Paris, Librairie C. Klincksieck, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- OSTIGUY, Luc et Claude TOUSIGNANT. 1993. *Le français québécois : normes et usages*, Montréal, Guérin, Guérin universitaire.
- POIRIER, Claude. 1988. *Dictionnaire du français plus*, Montréal, C.E.C.
- REY, Alain et Josette REY-DEBOVE. 1990. *Le petit Robert 1*, Paris, Le Robert.
- TREMBLAY, Louise. 1990. « Attitudes linguistiques et perception sociale de variables phonétiques », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 9, n° 2, mai, p. 197-221.